PARTAGE TEMOIGNE

BULLETIN D'INFORMATION N°175 / SEPTEMBRE 2019

ACTUS

Assemblée Générale
Nouvelle Directrice Générale
Giving Tuesday

DOSSIER

Enfants des rues : de la rue
à la réintégration sociale ou familiale

NOVEMBRE
2019

Partage
avec les enfants du monde

LES ENFANTS D'ÉQUATEUR

NOUS OUVRENT LEUR CHOEUR

JOIE, ESPOIR ET SOLIDARITÉ EN MUSIQUE

Sommaire

3 Actualités

4 Parrains
Être parrain ET adhérent
Albums photos

5 Dossier
Enfants des rues : de la rue à la réintégration sociale ou familiale

10 Événement
Les enfants d'Équateur nous ouvrent leur chœur

Edito

Notre Assemblée Générale de juin dernier a mis un coup de projecteur sur le travail de l'équipe programmes, avec des échanges riches sur les partenariats, sur le suivi et l'évaluation des actions que nous finançons. Le Conseil d'Administration qui a suivi cette AG 2019 a été l'occasion d'élire un nouveau Bureau pour notre association.

Mes premiers mots de nouveau Président ont été pour remercier les sortants. Christian RENOUX, Isabelle TROUSSEAU MAGNY, Edgard MOSCHEROSCH, tous trois en fin de mandat, ont œuvré de longues années au service de PARTAGE. Leur abnégation, leur engagement, ont permis à PARTAGE de consolider sa présence dans le monde et de prendre sa place en France parmi d'autres acteurs de la solidarité.

Une équipe renouvelée aux 3/4 est désormais en place. Elle va inscrire son action dans la continuité et dans le cadre du Plan d'Orientation Stratégique (POS) 2018 – 2022, dont nous sommes encore au début de la mise en œuvre. Nos enjeux sont toujours de servir au mieux la cause des enfants dans les 20 pays où nous intervenons, et de soutenir l'action de nos 29 partenaires. Pour cela, il nous faut développer et diversifier nos ressources, engager de nouveaux partenariats, renforcer notre réseau d'associations affiliées, et innover. Notre société change, nous devons nous adapter à des attentes et des formes d'engagements différents. Ce sera un des enjeux de ces prochaines années.

Nous bénéficions pour cela d'une équipe de salariés solide et efficace. La nouvelle capitaine de cette équipe, Yolaine GUERIF, a pris ses fonctions le 19 août 2019, et nous lui souhaitons une pleine réussite.

Le prochain événement fort de cet automne sera le 30ème anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, que nous fêterons de la plus belle façon, avec l'accueil d'enfants d'ÉQUATEUR. Dans le cadre de son projet pédagogique, culturel et artistique innovant, notre partenaire INEPE vous donne un rendez-vous musical et festif dans plusieurs villes de France (voir page 10). Coordonnées par l'équipe nationale, les associations locales vous attendent. Votre présence sera un signe fraternel à ces enfants et leurs accompagnateurs. Ne ratez ces rendez-vous sous aucun prétexte, et faites-les connaitre autour de vous ! Au plaisir de vous y retrouver.

Enfin, je vous invite à lire notre dossier consacré aux enfants des rues, et découvrir les actions de nos partenaires dans ce domaine, renforcées par le pré-partenariat avec KEOOGO au Burkina Faso.

Très cordialement

Dominique Bissuel,
Président de PARTAGE

PARTAGE
40, rue Vivenel - BP 70311
60203 Compiègne Cedex
Tél. 03 44 20 92 92

Association de solidarité internationale fondée en 1973
Régie par la loi de 1901
Reconnue d'utilité publique, pouvant recevoir des legs, donations et assurances-vie.

Directeur de la publication :
Dominique Bissuel
Rédactrice en chef :
Jennifer Duquesne
Rédactrice en chef adjointe :
Sabrina Musial

Comité de rédaction :
Marie Benketaf, Colin Boyaval, Yolaine Guérif, Hélène Mahieus, Anne-Laure Narcy, Claudine Paraire, Assouan Zantangni.

Toutes les photos sont authentiques, elles ont été prises par des membres ou partenaires de PARTAGE

Conception :
Sabrina Musial
Chargée de communication
Abonnement annuel : 12 euros
Commission paritaire N° 1115H80097
ISSN : 12908738
Dépôt légal : 3ème trimestre 2019

Retrouvez l'Essentiel et le Rapport d'activités 2018 sur notre site internet

E-mail : info@partage.org
www.partage.org
Sur Facebook :
www.facebook.com/associationpartage
Sur Youtube :
www.youtube.com/partagefrance

MIXTE
Papier issu de sources responsables
FSC® C131468

Le Forest Stewardship Council (FSC) est un label environnemental, qui assure que la production de bois ou d'un produit à base de bois a respecté des procédures censées garantir la gestion durable des forêts.

Vie associative

Bilan de l'Assemblée Générale et « Carrefours thématiques »

Samedi 15 juin 2019 nous avons accueilli adhérents, bénévoles, parrains et marraines au CISP à Paris pour l'Assemblée Générale de PARTAGE.Le rapport moral, le rapport financier et le budget ont été approuvés à la quasi unanimité : les comptes annuels et le rapport financier de l'exercice 2018 à 98,42 %, l'affectation du résultat de 2018 à la réserve à 100 %, le budget 2019 à 100 % et le montant de la cotisation 2020 à 95,65 %. Ce fut aussi un temps d'élection. **Marie-Françoise Collineau** a rejoint le Conseil d'Administration avec 97,63 % des voix. Le Conseil d'Administration s'est réuni pour élire un nouveau Bureau. Après 22 ans de mandat d'Administrateur, **Christian Renoux** a remis les clés de la présidence de PARTAGE à **Dominique Bissuel**. **Ilona Rezso** a été élue Vice-Présidente, **Francis Dufour**, Secrétaire et **Alain Gayet** conserve ses fonctions de Trésorier.Le Département Programmes de PARTAGE a innové cette année en proposant des « Carrefours thématiques ». Les participants pouvaient choisir deux ateliers parmi : nouveaux partenariats, présentation de VAHATRA, notre nouveau partenaire à Madagascar, présentation de notre partenaire INEPE en Équateur, suivi et évaluation des partenaires. Ils ont eu un véritable succès : « *Très riche, intéressant … On décrypte un peu le travail fait … Bravo, j'en suis émerveillée.* » ou encore : « *Très intéressant, dommage que l'on n'ait pas pu assister aux 4 !* »

Rendez-vous pour notre prochaine AG le samedi 13 juin 2020 !

Direction

Yolaine Guérif, nouvelle Directrice Générale de PARTAGE

PARTAGE a le plaisir d'accueillir Yolaine Guérif, sa nouvelle Directrice Générale : « Je suis très heureuse de vous rejoindre. Depuis toujours, l'injustice dont les enfants sont les premières victimes m'est insupportable. Vivre le parrainage quand j'étais jeune y a beaucoup contribué ! Depuis 20 ans, mon engagement s'est affirmé. J'ai accompagné des actions liées à la santé, l'agriculture, la citoyenneté, dans une trentaine de pays. Précédemment, j'étais responsable Qualité pour Afdi, réseau français de 6 000 agriculteurs engagés à l'international. Je remercie notre CA pour la confiance qu'il m'a accordée. Je mesure les défis qui m'attendent pour faire progresser les droits des enfants à vos côtés et avec une équipe très impliquée.»

Générosité

Giving Tuesday : donner, s'engager, soutenir !

#GIVING TUESDAY

Le **mardi 3 décembre 2019** aura lieu en France la prochaine édition de **Giving Tuesday**, c'est un mouvement solidaire auquel participent de très nombreuses associations et fondations. L'objectif est de **consacrer une journée à la générosité et à la solidarité** en célébrant le don sous toutes ses formes. Chacun peut participer en donnant de son temps pour des actions solidaires, en donnant de la voix sur les réseaux sociaux et autour de soi, ou en faisant des dons.

Pour cette édition 2019, **PARTAGE vous propose de soutenir le Projet d'Éducation au Talent Musical de son partenaire l'INEPE en Équateur** en faisant un don et en témoignant autour de vous quant à la place de l'art dans l'éducation.

Rendez-vous ici pour vous mobiliser :

www.partage.org/agir/se-mobiliser/sensibiliser-droits-enfant/evenements-sensibilisation/inepe-2019/

Ensemble, libérons notre générosité pour les enfants d'Équateur !

Être parrain ET adhérent

En plus de votre parrainage, vous avez la possibilité de soutenir d'autres actions importantes en devenant membre adhérent de PARTAGE. Ce double engagement est un formidable moyen de renforcer notre vie associative, puisque lors de notre Assemblée Générale annuelle, acquitté de votre cotisation, vous avez le droit de vote pour participer aux grandes décisions de l'association.
En tant que parrain ET adhérent, vous permettez à PARTAGE d'assurer le financement des actions sur le terrain, de réaliser pleinement sa mission, mais aussi des actions comme la sensibilisation ou le plaidoyer qui constituent un moyen de faire entendre notre voix en faveur des enfants défavorisés, d'éduquer au développement et à la citoyenneté, ici en France.
Vous êtes déjà nombreux à avoir opté pour le règlement de votre cotisation par prélèvement automatique annuel, ce qui nous facilite la gestion et diminue nos frais de fonctionnement. Merci de votre confiance !
Pour plus d'informations, rendez-vous directement sur www.partage.org/agir/donner/adherer

Claudine PARAIRE, Directrice des relations parrains et donateurs

Album photo d'été

Peu avant la période estivale en France, les parrains et marraines ont reçu dans leur boîte aux lettres électronique un petit album des enfants qu'ils soutiennent, parfois à l'autre bout du monde. Cette mosaïque de photos nous a donné l'occasion de partager ce que font les enfants lorsqu'ils sont eux-mêmes en vacances, ou tout simplement en dehors du temps scolaire selon le pays où ils habitent.

Nous avons reçu de nombreux commentaires sur ces albums, et ces précieux retours sont toujours pour nous source d'encouragements et de motivation dans notre mission au quotidien.

Nos partenaires locaux, eux aussi, ont eu à cœur de réaliser cet album pour vous. Certains ont souhaité vous résumer en quelques clichés les principales occupations des enfants. Pour d'autres, ce fut l'occasion d'organiser avec eux des ateliers-photos et de les initier au huitième art. Portraits, scènes de vie, selfies… les enfants ont laissé parler leur imagination.

Jéssica, responsable parrainage à l'AGACC au Brésil nous raconte : « *Lors de l'atelier photo, les enfants ont appris à prendre de belles photos, immortaliser des faits marquants et capturer l'essence des moments que nous souhaitons garder en vie dans notre mémoire. Ce fut un moment inédit qui sera marqué par le souvenir de l'enfance et des amitiés construites dans la communauté où ils vivent et dans les espaces où ils trouvent habituellement leurs amis pour parler, jouer et rire. L'enfance est magique et a une valeur particulière. Laisser cela en photos, c'est perpétuer la joie de l'amitié qui peut nous suivre toute une vie.* »

›› Vous souhaitez recevoir des photos ou vidéos des enfants que vous soutenez ?
Laissez-nous votre adresse mail en écrivant à info@partage.org
›› Et, si vous aussi, vous souhaitez souscrire un parrainage, contactez Alexandra au 03 44 20 75 63.

Hélène MAHIEUS, Chargée de relations parrains et donateurs

VOC

Enfants des rues : de la rue à la réintégration sociale ou familiale

KEOOGO, Voice of Children et CWCN travaillent avec les enfants en situation de rue. Sauvetage, réhabilitation et réintégration sont les maîtres-mots de leur travail. Depuis 2005, PARTAGE accompagne les associations népalaises, Voice of Children (VOC) et Child Watabaran Center Nepal (CWCN) qui luttent contre ce phénomène. PARTAGE poursuit sa dynamique en soutenant l'association KEOOGO à Ouagadougou, au Burkina Faso, avec qui elle a démarré une phase de première collaboration en 2018.
Pourquoi y a-t-il toujours des enfants des rues en 2019 ? Les réponses sont multiples. Bien souvent les blessures relationnelles au sein du foyer sont le premier facteur de déstabilisation. La pauvreté, le manque d'éducation, l'existence de réseaux peu scrupuleux font le reste. Nos partenaires vous donnent un aperçu de leur travail.

Govinda Koirala de VOC : 20 ans de travail avec les enfants des rues de Katmandou

Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Govinda Koirala, j'ai 41 ans et je suis Coordinateur du programme « Enfants des rues ». Je travaille pour l'association Voice of Children depuis 14 ans.

Pourquoi et quand avez-vous commencé à travailler avec les enfants des rues ?

Après avoir achevé ma formation, j'ai constaté que de nombreux enfants étaient dans la rue et j'ai commencé à travailler avec une organisation qui s'occupait des enfants dans la rue dès 1997. C'est en 2004 que j'ai commencé à travailler avec VOC pour les droits des enfants des rues. Depuis, c'est un travail quotidien avec eux pour les guider de la rue à une réintégration familiale et communautaire.

Pouvez-vous nous décrire votre métier, vos responsabilités ?

Je coordonne, avec les comités de secours du gouvernement, les opérations pour le recueil des enfants depuis la rue vers nos centres d'accueil. J'effectue le travail préparatoire et j'assure la direction des équipes de VOC, mais je travaille surtout au contact des enfants et des jeunes qui viennent de la rue, essentiellement pour les conseiller et préparer leurs plans d'avenir.

Quelle a été l'évolution de la situation pour les enfants des rues de la vallée de Katmandou ces dernières années ?

Depuis la mise en place d'un plan d'action par le gouvernement, le travail est devenu plus systémique et le comité de secours gouvernemental est désormais le seul qui prend en charge le sauvetage des enfants dans la rue. Dans la rue justement, moins d'enfants sont visibles mais cela est dû au fait qu'ils se cachent pour échapper au comité de secours. C'est surtout le cas des enfants qui habitent dans la rue depuis un certain temps et qui vivent de la revente de drogue et de la prostitution.

Comment les enfants arrivent-ils dans la rue ? Qu'y vivent-ils ?

Les enfants sont isolés de leur famille par manque d'amour et d'attention, à cause de la pauvreté qui ne permet pas l'accès à l'éducation et l'alimentation de base. L'influence néfaste d'autres jeunes et le trafic des proxénètes jouent aussi. Des familles envoient également leurs enfants travailler dans les villes. Ils sont alors employés comme boys (« personnel de maison »), plongeurs dans des restaurants, ouvriers dans des fabriques de tapis ou de briques.

Après avoir travaillé quelque temps sans avoir pu se procurer assez d'argent, se nourrir et en étant souvent exploités, ils décident de quitter leurs postes et se retrouvent dans la rue. Au début, les enfants mendient auprès des touristes, collectent des ordures, vendent des petits objets, lavent les voitures, etc. Puis, ils sont recrutés comme vendeurs de drogues, racoleurs dans le milieu de la prostitution, voleurs, etc. Ils dorment le long des routes, près des temples ou des grands magasins.

Dans quel état les enfants arrivent-ils au centre d'accueil ?

Au début, les enfants ne sont jamais heureux. Ils ont l'impression d'avoir perdu leur liberté et ont du mal à se plier à la vie en communauté et aux règles (vivre ensemble, interdiction de prendre de l'alcool et de la drogue, pas de violence). Après avoir été orientés et rassurés, ils se sentent plus à l'aise et en sécurité. La plupart des nouveaux venus connaissent déjà d'autres enfants avec qui ils ont vécu un temps dans la rue.

Comment travaillez-vous avec ces enfants ?

Chaque assistant(e) social(e) travaille avec un enfant individuellement. Pendant l'ensemble de leur séjour chez VOC, les enfants seront accompagnés et conseillés pour améliorer leurs comportements, pour décider de leur avenir et mettre en place des activités en fonction de leurs souhaits et de leurs capacités. Nous nous concentrons sur le bien-être, le comportement, le lien avec les familles et le développement intra-personnel de l'enfant.

Personnellement, je m'attache surtout à conseiller les enfants et les jeunes qui viennent de la rue avec des difficultés, des addictions liées à la drogue par exemple. J'essaye de recréer du lien entre ces jeunes et leur famille.

Quelles difficultés rencontrez-vous ?

Parfois, la coordination entre les organisations telles que VOC et les autorités gouvernementales, divisées en plusieurs bureaux, n'est pas simple. Mais tous, nous voulons améliorer les services de VOC. Nous avons aussi des difficultés pour nous occuper des enfants handicapés. VOC accueille tous les enfants mais a encore du mal à travailler avec les enfants ayant des déficits mentaux lourds.

Quelle est votre plus grande joie dans votre travail ?

Grâce à leur passage chez VOC, les enfants progressent et se rapprochent de leur famille. Pas à pas, ils sont réintégrés dans leur communauté. Après cela, les enfants reprennent contact avec moi pour me faire part de leurs progrès. C'est très satisfaisant. J'espère qu'il y aura une réduction du nombre d'enfants qui passent trop de temps dans la rue. Les enfants ne devraient pas vivre dans la rue. Le gouvernement népalais a mis en place de nouvelles lois et j'espère qu'elles seront également mises en pratique au niveau local. Maintenant, les municipalités ont l'autorité pour travailler avec les enfants et elles vont être capables de prendre en charge leurs problèmes. Nous voudrions développer la coordination avec les agglomérations afin de mieux prendre en charge ces enfants.

ZOOM SUR CWCN

Le travail de CWCN commence quand celui de VOC se termine. CWCN travaillait auparavant sur un modèle similaire à celui de VOC et a désormais réorienté son action vers la prévention et l'accompagnement post-réintégration des enfants et des jeunes de 11 à 22 ans. L'objectif de CWCN est de soutenir les familles vulnérables dont les enfants pourraient tomber dans la rue, mais aussi de continuer à accompagner les enfants et les jeunes nouvellement réintégrés dans leur famille.

Il ne suffit pas de renvoyer un enfant dans sa famille pour résoudre tous les problèmes. Aussi, un accompagnement régulier est proposé aux familles, ainsi que des cours de soutien scolaire pour que les enfants puissent suivre une scolarité normale. CWCN s'attache à soutenir des jeunes plus âgés pour qu'ils puissent intégrer une formation professionnalisante, trouver un apprentissage, économiser petit à petit et *in fine* gagner leur indépendance.

Les actions de KEOOGO en faveur des filles de la rue

Depuis début 2018, PARTAGE a l'honneur de soutenir, dans le cadre d'une période de première collaboration, l'association KEOOGO, basée à Ouagadagou, au Burkina Faso. Fondée en 2005, KEOOGO œuvre à la protection des enfants vivant en situation de rue et a développé, ces dernières années, ses actions de soutien aux filles…

Voici le témoignage d'une d'entre elles :
« Je m'appelle J., j'ai 16 ans. J'ai quitté mon pays natal le Nigeria suite à un enlèvement. Je me suis retrouvée au Burkina Faso où je ne connaissais personne. Nous étions un groupe de six filles. Une fois à Ouagadougou, nous avons été contraintes à nous prostituer. Mon refus m'a conduit à une vie d'enfer. Séquestrée, torturée, j'ai été mise dans une cage, une caisse en bois, placée au soleil. J'ai reçu des coups, mon corps brûlé par les mégots de cigarette. Mes cris de secours et de souffrance n'ont guère attiré la pitié de mes ravisseurs.
Les jours passaient, les nuits aussi. J'ai fini par perdre la notion du temps… Personne de l'extérieur ne pouvait me voir. Mais un jour, tout ce calvaire a pris fin : des ouvriers ont entendu mes cris et ont fini par alerter la police. Couverte de plaies et de grandes entailles sur mes bras qui étaient ligotés, mes oreilles taillées et les yeux enfoncés, j'étais paniquée, toute tremblante et avais perdu l'usage du langage… »

Malheureusement, il ne s'agit pas de science-fiction, mais bien d'une réalité qui progresse : l'incertitude absolue des filles en situation de rue à Ouagadougou. Ce public extrêmement fragile justifie une attention particulière : isolement, précarité, comportements et pratiques à risques… Le phénomène autrefois réservé aux garçons, aujourd'hui se féminise. Ces très jeunes filles sont surexposées aux violences psychologiques, physiques, sexuelles, aux risques de délinquance, de traite, de prostitution, au VIH/SIDA, à l'alcoolisme, à la toxicomanie et à l'ostracisme social. Broyées par un engrenage de repli sur soi, de révolte et de rupture du lien social, elles ont très peu de chance de quitter durablement la rue et de se construire un avenir sans l'aide d'institutions spécialisées dans leur prise en charge comme KEOOGO.

Pour lutter contre cette injustice, KEOOGO les accompagne dans leur reconstruction, qui peut être longue, comme ce fut le cas de J.. D'abord physique (KEOOGO a suivi J. dans son long parcours de soin auprès de structures adaptées), la reconstruction est aussi/ensuite psychologique et judiciaire. Et dans le meilleur des cas, une réintégration familiale ou l'accès à une formation socio-professionnelle permet à ces jeunes filles de « repartir de zéro ». Aujourd'hui J est bien réintégrée au Nigeria. Elle a repris l'école et suit des cours de musique depuis un an.

Les efforts à fournir sur la thématique du genre dans le phénomène des enfants des rues au Burkina sont encore considérables. PARTAGE est fière d'y contribuer, même modestement.

Marie BENKETAF, Responsable du suivi des programmes Burkina Faso, Madagascar, Union des Comores

Santosh Nepali signant son document de réintégration dans le bidonville de Pokhara au côté de Meena Dhungana (à gauche) qui supervise la réinsertion des enfants au CWCN et sa soeur (à droite).

Journée de réintégration

Santosh Nepali (à droite), Upenda Biswakarma, animateur de la maison des jeunes (au centre) et son ami Bibek (à gauche)

Satosh Nepali avec des amis de l'Alliance des jeunes, tous réintégrés par CWCN avec Meena Dhungana qui supervise la réintégration des jeunes et Ranjana Sharma, Directrice exécutive de CWCN.

TÉMOIGNAGE DE SANTOSH NEPALI, DE CWCN

Avril 2019

Je m'appelle Santosh Nepali, j'ai 16 ans. Je ne me rappelle pas clairement le visage de ma mère, car elle est décédée quand j'étais encore trop jeune. Je n'aime pas penser à mon père qui était alcoolique et violent ni même parler de lui. Enfants, mon grand-frère, ma sœur et moi-même étions habitués à errer dans les rues du bidonville de Pokhara pour nous nourrir et pour retrouver nos amis, mais surtout pour fuir le climat familial : nos parents se disputaient chaque jour.

Nous habitions le quartier de Pokhara et, avec mes amis, nous vagabondions dans les rues en buvant de l'alcool, en fumant du cannabis et en snifant de la colle. Quelquefois nous gagnions de l'argent comme chiffonniers en collectant et vendant des ordures, mais gagner de l'argent comme ça n'était pas facile, ni garanti tous les jours. En ces temps-là, nous vivions de la nourriture trouvée dans les poubelles des rues.

J'avais environ 6 ans quand j'ai commencé ma vie dans la rue. Nous avions bien une tante maternelle qui nous aimait bien, mais elle avait ses propres soucis et ses propres enfants, elle ne pouvait pas nous consacrer beaucoup de son temps. La vie dans la rue était douloureuse et difficile, fumer et sniffer nous faisait oublier notre douleur.

Après presque 5 ans dans la rue, j'ai été secouru par le comité de secours du gouvernement et placé auprès de CWCN à Katmandou. Ma sœur et mon frère ont eux aussi été secourus, mais ils sont restés à Pokhara. Pendant une année, j'ai étudié dans les classes d'éducation non formelle pour rattraper mon retard, puis j'ai intégré une école en Grade 5 (CM2).

Avec CWCN, j'ai participé à des ateliers de savoir-être, aux différents travaux de la communauté, j'ai appris le judo et j'ai même participé à des tournois nationaux et internationaux au Bhutan et au Japon. Au début, ça a été dur de vivre avec beaucoup de règles, de suivre le programme d'éducation, les jeux et de me sociabiliser mais, progressivement, je me suis adapté. Canaliser ma colère a été le plus difficile, je suis toujours en train d'apprendre à me contrôler.

Après être resté 3 ans dans le centre pour les enfants, j'ai intégré le centre des jeunes pour continuer mes études et mon éducation. J'ai fini une formation en coiffure et mon Grade 8 (4ème) au sein de la maison des jeunes. Cela faisait 5 ans que j'avais quitté la rue et je me sentais suffisamment confiant et stable pour retrouver ma famille. J'ai demandé à CWCN de retourner chez ma tante avec mon frère et ma sœur. Après une série d'évaluations et de discussions avec ma famille, CWCN a accepté ma réintégration en avril 2019.

Maintenant, j'habite chez ma tante et je continue à travailler et à étudier. J'ai aussi réussi à envoyer mon père dans un centre de désintoxication pour alcooliques. Ma sœur est maintenant mariée et très heureuse, mon frère travaille dans un restaurant et nous avons le projet de construire notre propre maison sur un terrain qui appartient à la famille.

Mon désir est de finir le lycée, de pouvoir gagner de l'argent grâce aux compétences acquises avec CWCN et de me marier avec la fille dont je suis amoureux depuis un an. Je suis maintenant membre de « l'alliance des jeunes de CWCN » et le centre continue de me soutenir dans mes études.

Je voudrais remercier le comité de secours de Pokhara, CWCN et PARTAGE pour ce que vous avez fait pour moi. D'un enfant des rues au retour dans ma famille, cela n'aurait jamais été possible sans vous.

Colin BOYAVAL, Responsable du suivi des programmes Bénin, Cambodge, Inde, Népal, Thaïlande.

Vous souhaitez soutenir les actions de nos partenaires pour les enfants des rues ?
Rendez-vous ici soutenir.partage.org/don-enfants-rues

Des quartiers pauvres de Quito à un spectacle exceptionnel pour lutter contre les inégalités

En novembre 2019, pour le **30ème anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE)**, nous accueillons en France 38 membres de l'INEPE, partenaire de PARTAGE en Équateur depuis 1999, pour un **projet pédagogique, culturel et artistique exceptionnel** !

Parmi ces 38 membres, nous comptons **24 enfants et adolescents de 7 à 18 ans**, des enseignants et des parents, ainsi que Patricio et Lilian, les fondateurs de l'INEPE.
Les 24 enfants et adolescents vivent dans le quartier défavorisé « La Dolorosa » au sud de Quito, la capitale de l'Équateur. Ils sont issus de familles à très faibles revenus et sont scolarisés à l'INEPE, également situé dans ce quartier.

Grâce à une approche pédagogique innovante, basée sur les principes de l'éducation populaire de l'éducateur brésilien Paulo Freire (1921-1997), ces enfants et adolescents reçoivent **une éducation de haute qualité humaine et académique, adaptée à leurs besoins**.
Ils apprennent notamment la musique et le chant, selon les principes de la méthode Suzuki, développée par le violoniste et pédagogue japonais Shini'chi Suzuki (1898-1998).

Au cours de leur séjour **en France, du 5 au 23 novembre 2019**, ils sillonneront le pays pour présenter leur spectacle de musique et chant d'Amérique latine : **« Les enfants d'Équateur nous ouvrent leur chœur ! Joie, espoir et solidarité en musique »**, spécialement conçu pour cette tournée.

En outre, des **échanges culturels et artistiques** seront organisés :
- en Vendée avec les collégiens de Saint Gilles Croix de Vie ;
- à Nantes et Sorbiers avec des groupes de musique ;
- à St-Étienne avec la Maîtrise de la Loire ;
- à Paris et Compiègne, avec des collégiens et des lycéens ;
- à St-Étienne, Saint Gilles Croix de Vie et Margny-lès-Compiègne, avec le Conseil Municipal des Enfants.

À travers ces échanges, les enfants et adolescents d'Équateur et de France découvriront des **styles musicaux et des instruments d'autres cultures**. Ils trouveront aussi des modes d'organisation différents, notamment au niveau du **système éducatif et de la citoyenneté**. Il sera également question d'échanges linguistiques (avec des classes européennes), de **découverte du patrimoine** (visite de centres villes, châteaux, opéra, théâtre…) et de **découverte de la nature** (côte vendéenne, forêt impériale de Compiègne…).

Le public des spectacles, en plus de découvrir des musiques et des chants latino-américains, pourra mieux connaître l'approche d'éducation populaire de l'INEPE, les conditions de sa réussite, ainsi que l'importance du soutien de PARTAGE à ces programmes éducatifs innovants. À la fin des spectacles, il pourra aussi venir à la rencontre des artistes et des équipes de PARTAGE et de l'INEPE.

Accompagnée de Jennifer Duquesne, la Directrice communication et développement des ressources de PARTAGE, je suis allée rencontrer sur place les 38 membres participant au voyage et toute l'équipe de l'INEPE, afin de préparer le projet. Nous avons été touchées par les dures conditions de vie des familles et impressionnées par la grande qualité de l'éducation reçue à l'INEPE ainsi que par leur mode de vie communautaire permettant aux plus jeunes de voyager en France dans de bonnes conditions.

Le projet pédagogique en France est une **opportunité exceptionnelle pour l'INEPE** d'approfondir l'éducation des enfants et adolescents (aux niveaux artistique, historique, géographique, politique, sociétal, culturel…) et de valoriser leur culture et leur talent.

C'est une immense fierté de les accueillir en France et de pouvoir partager avec nos concitoyens notre espoir en l'éducation et la musique pour transformer profondément la vie des gens.

Anne-Laure Narcy, Responsable réseau bénévole et éducation au développement

Vous pouvez soutenir le projet en faisant un don en ligne sur HelloAsso:

https://cutt.ly/je-donne

Vous souhaitez acheter des places ? Rendez-vous sur le site de PARTAGE :

www.partage.org

Pour plus d'infos : info@partage.org

Yuriana, 9 ans

« Je m'appelle Yuriana Taraguay, j'ai 9 ans et je suis en CM1. Je suis musicienne et aussi choriste. Je joue du piano depuis 3 ans et je suis aussi dans le chœur depuis 3 ans. J'aime la musique parce que c'est doux. Elle nous permet d'être calmes. Par exemple, quand je suis fâchée, la musique me relaxe. Je suis émue de jouer ma musique devant le public français et d'avoir l'opportunité de rencontrer les parrains de PARTAGE. »

Ce que disent les parents :

« La musique et le chant ont apporté à nos familles la paix, la tranquillité émotionnelle et spirituelle. »
« La musique apporte beaucoup de choses aux enfants, notamment la vibration de leur cœur et de leurs pensées. »
« La musique est un refuge. »
« La musique et le chant apprennent le respect et la compassion. »
« L'apprentissage de la musique et du chant responsabilise les enfants. »
« L'INEPE nous a ouvert les portes de l'art. »
« Le projet de tournée en France est une expérience unique, la réalisation d'un rêve. »

En novembre, dans toute la France !

AGENDA

Samedi 9 novembre à 20H
à St Gilles Croix de Vie (85)

Lundi 11 novembre à 16H
à Nantes (44)

Mercredi 13 novembre à 20H
à Saint-Étienne (42)

Jeudi 14 novembre à 20H
à Sorbiers (42)

Vendredi 15 novembre à 20H
à Lyon (69)

Dimanche 17 novembre à 17H30
à St-André-les-Vergers (10)

Mardi 19 novembre à 19H30
à Paris (75)

Jeudi 21 novembre à 19H45
à Compiègne (60)

Dans chaque ville, l'INEPE est accueilli par les antennes bénévoles locales de PARTAGE, qui prennent en charge l'hébergement, la restauration et l'organisation du spectacle.

Téléchargez le Dossier de presse ici :
www.partage.org/informer/actualites/publications

14 antennes locales bénévoles

Alpes Maritimes
Jamila Ibrahimi
partage.alpesmaritimes@orange.fr
Tél. 04 93 76 85 10

Alsace
Christian Carau
accueil@partage-alsace.org
Tél. 06 16 41 37 45

Aube
Sylvie Joly
aube@partage.asso.fr
Tél. 06 64 77 20 00

Auvergne
Bernadette Carbonnel
auvergne@partage.asso.fr
Tél. 04 73 26 23 37

Bordeaux Gironde
Joëlle Boussier
bordeaux@partage.asso.fr
Tél. 06 33 75 81 67

Calvados
Martial Legras
calvados@partage.asso.fr
Tél. 02 31 82 41 25

Isère
Dominique Bissuel (par interim)
isere@partage.asso.fr
Tél. 06 86 04 04 45

Lyon Rhône
Francis Dufour
partage.lyon.rhone@gmail.com
Tél. 06 66 02 22 13

Oise
Corinne Loverich-Bouvet
oise@partage.asso.fr
Tél. 06 14 47 52 63

Paris
Nathalie Lanoizelée
paris@partage.asso.fr
Tél. 06 08 64 53 45

Provence
Caroline Gareau
provence@partage.asso.fr
Tél. 06 79 78 65 50

RA - Saint-Étienne
Brigitte Giret
partagera@sfr.fr
Tél. 06 77 48 27 43

Région Nantaise
Christiane Dronneau
partageregionnantaise@laposte.net
Tél. 02 40 43 51 14

Vendée
Martine Bouffet Vergniol
vendee@partage.asso.fr
Tél. 02 51 54 95 61

Devenez adhérent de l'association PARTAGE

Parrain, donateur, amis de PARTAGE, vous êtes notre force...

C'est pourquoi nous vous proposons d'être adhérent pour permettre à l'association PARTAGE de réaliser pleinement sa mission sur le terrain mais aussi de renforcer ses actions comme la sensibilisation aux Droits de l'enfant et à l'éducation au développement en France.

Exprimez-vous également par le vote et portez les décisions de l'association PARTAGE en étant membre.

Nous avons besoin de vous !

MERCI

BULLETIN D'ADHÉSION

Je veux devenir adhérent et faire entendre ma voix, je règle ma cotisation annuelle de 25 € :

☐ NOUVEAU **par prélèvement automatique, une fois par an pour réduire les frais de gestion**

☐ **par chèque,** avant le 31 décembre 2019

Merci de remplir et de nous retourner, sous pli affranchi, ce bulletin **accompagné de votre RIB** ou de votre chèque à l'ordre de PARTAGE, à l'adresse indiquée ci-contre.

☐ Monsieur ☐ Madame ☐ Mademoiselle

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone _____ E-mail _____

N° parrain/donateur _____

Partage
avec les enfants du monde

40, rue Vivenel
BP 70311 - 60203 Compiègne
Cedex - France
Tél. 03 44 20 92 92

Pour en savoir plus
www.partage.org

Mandat de prélèvement SEPA Référence unique du mandat : _____

◂ Le cadre ci-contre est réservé à l'association Partage

Identifiant créancier SEPA : **FR58ZZZ397733**

Établissement bancaire _____

IBAN _____

BIC _____ À _____ Le _____

Paiement récurrent une fois par an en fin d'année

Signature

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez PARTAGE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de PARTAGE. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

La signature de votre mandat de prélèvement vaut acceptation de pré notification de votre échéancier dans un délai minimum de 7 jours avant la date de votre première échéance.

Merci infiniment de votre engagement à nos côtés !

PARTAGE s'engage à ne pas louer ou échanger vos coordonnées à d'autres organismes.

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à l'exercice du droit individuel d'accès et de modification auprès de l'association bénéficiaire « PARTAGE », dans les conditions prévues par la délibération n°80 du 01/04/1980 de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.